



Syndicat CGT des personnels du
Conseil Départemental de l'Hérault



Lettre ouverte

Montpellier, le 01/06/2022

Objet : Protocole 1607h, le 27 juin soutien aux agents de votre collectivité.

Mesdames, messieurs, les conseillers départementaux de l'Hérault,

Le 27 juin 2022 vous serez amenés à voter en faveur ou non du protocole d'accord sur l'application des 1607 heures dans la collectivité.

Cette application des 1607h est la conséquence de la loi de transformation de la fonction publique (2019) votée par le gouvernement Macron dont les ambitions sont de libéraliser la fonction publique. Cette politique *droitière* vient fragiliser les institutions publiques, les missions de services publics et l'ensemble des agents fonctionnaires.

Notre organisation syndicale a participé aux négociations de ce protocole au sein de notre collectivité.

Nous avons refusé de le signer.

En effet, son contenu fait apparaître une application de la loi extrêmement restrictive et régressive au regard des nombreuses possibilités qui auraient pu être mises en place.

Malgré nos propositions argumentées tout au long du processus, malgré la volonté manifeste des agents de la collectivité, c'est un protocole d'accord qui aggrave les conditions de travail qui va vous être présenté.



**Syndicat CGT des personnels du
Conseil Départemental de l'Hérault**



Vous vous revendiquez d'une famille politique de gauche, défendant des valeurs de progrès et de justice sociale.

Avec nous et avec les agents de la collectivité vous œuvrez pour l'amélioration des services rendus à la population.

Comme nous, vous défendez des conditions de travail pour les agents de votre collectivité qui permettent une meilleure adéquation vie professionnelle et vie personnelle.

Alors, le 27 juin ne votez pas cette application des 1607 heures dans la collectivité.

Montrez ainsi votre reconnaissance pour l'immense travail accompli par les agents de la collectivité.

Témoignez ainsi de votre engagement contre une loi de transformation de la fonction publique régressive et injuste.

Soutenez de cette façon les agents et les représentants du personnel engagés pour plus de justice sociale au travail dans votre collectivité.

Depuis des années, un trop grand nombre d'agents a travaillé sans compter ses heures.

Nous vous demandons aujourd'hui, en refusant de voter ce protocole, de leur rendre ainsi un peu du temps qu'ils ont offert généreusement.

Nous nous tenons à votre disposition pour tous les compléments d'information que vous souhaitez.

Pour le bureau de la CGT CD 34, pour la CGT CD34

Benjamin Karchen et Mathieu Guy